

COMMUNIQUE DE PRESSE, vendredi 13 mars 2020

Coronavirus

MISES EN ŒUVRE DES MESURES

Suite aux directives ministérielles annoncées jeudi 12 mars 2020 par le Président de la République, la Ville de Bellerive a mis en place ce matin une cellule de crise afin d'organiser un plan local des services publics. Des mesures sont mises en place dès lundi 16 mars 2020 afin de limiter la propagation du Virus CODIV-19.

Fermeture des sites et équipements suivants :

COSEC
Le Geysier
Espace Monzière
Salle de la Source intermittente
Maison des associations
Vestiaires des stades

Par ailleurs, les centres de loisirs, le Conservatoire et le stade aquatique gérés par Vichy Communauté et situés sur le territoire de Bellerive seront fermés à compter de lundi 16 mars 2020.

Les spectacles de la saison culturelle sont donc annulés.
Seul l'accès à la Médiathèque Ferme-modèle sera possible (prêt de livres). Les activités et ateliers sont annulés.

Des mesures de solidarités et d'accompagnement

- **Mise en place d'une veille active auprès des personnes fragiles**
Les personnes inscrites à Fil d'Ariane ou sur la liste 2019 du Plan Canicule seront contactées régulièrement par le personnel du Centre communal d'Action Sociale. Les personnes fragiles et isolées souhaitant s'inscrire sont invitées à contacter la Mairie de Bellerive au 04 70 58 87 00.
- **Partenariat avec des commerçants de proximité**
Le SPAR situé au 15 rue Adrien-Cavy proposera dès lundi 16 mars 2020, une livraison gratuite au domicile des Bellerivois restreints à rester chez eux.
Commande des produits par téléphone au 04 70 58 17 95

Informations élections des 15 et 22 mars 2020

A l'entrée des bureaux de vote, du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition. 3 000 stylos ont été commandés et seront mis à disposition des électeurs. **Néanmoins, il est vivement conseillé d'amener son propre stylo pour émarger** (encre indélébile, bleue ou noire), et de vous munir des bulletins de vote reçu par courrier.

- **Rappel des bonnes pratiques**
Lavez-vous les mains en entrant et en sortant du bureau de vote.
Évitez tous contacts physiques avec d'autres personnes.
Restez à distance raisonnable des autres électeurs.
Si vous portez un masque chirurgical, vous l'ôterez à la demande du membre du bureau de vote pour lui permettre de vous identifier.